



Construction du giratoire de la Sorge par le Canton : Restriction de circulation

Pour permettre la pose du revêtement définitif du giratoire de la Sorge, **le tronçon** de la route Cantonale 178 compris entre le giratoire de La Croix-du-Péage et le carrefour de la Route de Condémine **sera fermé du**

dimanche 30 octobre 2016 dès 07h00,
au lundi 31 octobre 2016 à 05h00



- ◆ Une déviation sera mise en place par la Rue de Cossonay et la Route de Crissier dans les deux sens (en pointillé dans le plan ci-dessus).
- ◆ L'accès au Novotel par la Route de Condémine sera possible uniquement par Bussigny.

Respectez la signalisation prévue à cet effet et faites preuve de vigilance !

En cas d'intempéries, cette fermeture sera reportée en 2017.